

22.11.2024

B1	
	Tricycles à moteur dont le poids à vide n'excède pas 670 kg et quadricycles à moteur.
Age minimal	18 ans
Examen de la vue	Oui (valable 2 ans), excepté titulaires d'un permis de conduire ou permis d'élève valable.
Premiers secours aux blessés	Oui (valable 6 ans), excepté titulaires du permis de conduire de la catégorie A1.
Théorie de base	Oui, excepté titulaires du permis de conduire de la catégorie A1.
Validité permis d'élève conducteur	12 mois
Prolongation	Non
Cours de théorie de la circulation (cours de sensibilisation)	Oui (il faut être titulaire du permis d'élève). Excepté titulaires du permis de conduire de la catégorie A1.
Instruction pratique de base	Non
Véhicule d'examen	Un quadricycle à moteur pouvant atteindre une vitesse d'au moins 60 km/h, ou un tricycle à moteur dont le poids à vide n'excède pas 670 kg et pouvant atteindre une vitesse d'au moins 60 km/h.
Equivalences après réussite de l'examen pratique	F, G, M